



# CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame et Monsieur Le (La) Conseiller(e)  
Municipal(e)

Madame et Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra à la mairie le :

**Mercredi 17 avril 2024 à 20h45**

Veillez agréer, Madame et Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

À Saint-Sulpice-la-Forêt, le 11 avril 2024

Le Maire,  
Yann HUAUMÉ



---

## ORDRE DU JOUR

---

1. Plan de mobilité : présentation du plan et des zones 30km: prendre acte
2. Enfance / création d'un relais petite enfance intercommunal Betton/Chevaigné/Saint-Sulpice-la-Forêt/ délibération
3. Parc éolien les ailes du chevré sur la commune d'Acigné : dossier de demande d'autorisation environnementale : avis du conseil municipal
4. Commissions communales et attributions / modification des commissions et nomination des membres
5. Indemnités du maire et des adjoints - des conseillers délégués et conseillers / délibération
6. ALSH/ Mini camps / ouverture de places supplémentaires
7. Personnel communal / Emplois non permanents / Création de 3 postes non permanents pour un accroissement saisonnier d'activité / Délibération
8. Délégation du maire
9. Questions diverses

---

## POUVOIR<sup>1</sup>

Je soussigné Madame et Monsieur Le (La) Conseiller(e) Municipal(e)

donne pouvoir à :

- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal convoqué pour le 17 avril 2024
- de prendre part à toutes les délibérations.
- d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conserve ses effets pour tout autre jour suivant<sup>2</sup> auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.<sup>3</sup>

Fait à Saint-Sulpice-la-Forêt, le :

---

<sup>1</sup> A n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité.

<sup>2</sup> Validité : trois reports au maximum.

<sup>3</sup> Mention manuscrite : « Bon pour pouvoir » et signature.